



**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**  
**COORDINATION NATIONALE DE RENFORCEMENT**  
**DU SYSTÈME COMMUNAUTAIRE EN RDC**  
**« CNRSC asbl »**  
**Secteur : Santé**

---

**PROVINCE DE MONGALA**

**AVIS DE VACANCE DE POSTE**

**Poste : BENEVOLE SUPERVISEUR D'AIRE DE SANTE DE LA VERIFICATION 5% DES MENAGES**

Numéro d'avis de Vacance : 010/CNRSC/VACPOSTSAS/MGLA/03/2025

Nombre des jours de prestation : +/- 1 mois

Nombre des Superviseurs ZS : 63

Date de publication : 21/03/2025

**Date de clôture** : 11/04/2025

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le paludisme demeure l'une des principales causes de morbidité et de mortalité en République Démocratique du Congo (RDC). Pour lutter efficacement contre cette maladie, le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) met en place des campagnes de distribution de Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne de dénombrement-distribution de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MII) prévue cette année (2025) au sein de la province MONGALA, la Coordination Nationale de Renforcement du Système communautaire (CNRSC Asbl), organisation de droit congolais, cadre fédérateur des plateformes, des réseaux d'organisation non gouvernementale et à assise communautaire est chargée d'assurer la vérification de l'effectivité de cette campagne dans la communauté (les ménages).

A cet effet, elle recherche des bénévoles superviseurs d'aires de santé (SAS) qui vont superviser la mise en œuvre des activités de vérification 5% des ménages pendant la campagne de dénombrement couplé à la distribution gratuite de masse des MII programmée au deuxième trimestre de l'année en cours (2025) au sein de la province de MONGALA.

## II. TACHES ET RESPONSABILITES

Le Superviseur d'AS (SAS) sera chargé de :

### 1. Appui à la formation et au déploiement

- ✓ Assister le Coordonnateur Zonal lors de la formation des vérificateurs avec le soutien du Superviseur Provincial ou National.
- ✓ S'assurer de la disponibilité et de l'exhaustivité des outils et documents nécessaires aux vérificateurs.
- ✓ Assurer le paramétrage des téléphones des vérificateurs et veiller à leur bon fonctionnement.
- ✓ Organiser le déploiement des vérificateurs sur terrain et les briefier avant chaque descente.
- ✓

### 2. Supervision et Suivi des Activités

- ✓ Vérifier quotidiennement l'état d'avancement de la distribution afin d'ajuster le déploiement des vérificateurs.
- ✓ Assurer la supervision de deux vérificateurs par jour et veiller au respect des procédures d'échantillonnage.
- ✓ Effectuer un monitoring rapide dans les ménages.
- ✓ Vérifier la conformité des villages visités par les vérificateurs avec ceux sélectionnés par l'AMF.
- ✓ Maintenir un bon climat de collaboration avec les différents acteurs de la campagne.

### 3. Analyse et Reporting

- ✓ Identifier et remonter quotidiennement au Coordonnateur Zonal (CZS) les éventuels problèmes constatés sur le terrain.
- ✓ Fournir des rétro-informations sur la couverture des ménages et signaler les écarts constatés.
- ✓ Assurer la vérification des 5 % des ménages spécifiques en complément des contrôles effectués par les vérificateurs.
- ✓ Envoyer les formulaires complétés au serveur de SANRU.
- ✓ Remplir et transmettre quotidiennement la fiche synthèse au CZS.
- ✓ Rédiger un rapport de supervision détaillé, incluant les phases In process et End process, dans un délai de 72 heures après la fin de la vérification.

## III. CRITERES DE SELECTION

- La personne à désigner doit répondre aux critères suivants :
- Résider au sein de la zone de santé depuis au moins six mois ;
- Être âgé de 25 ans au moins ;
- Être détenteur au moins d'un diplôme de graduat ;
- Être un membre actif d'une OAC active dans la ZS ;
- Parler couramment la langue locale ;
- Personne responsable qui jouit d'une bonne moralité et d'une crédibilité au sein de la communauté ;
- Avoir un ordinateur portable ;
- Avoir la maîtrise de MS-WORD, MS-EXCEL (tableau croisé dynamique) ;
- Une expérience d'utilisation de ODK-Collect est un atout ;
- Avoir participé aux activités antérieures de la CNRSC Asbl serait un atout.

#### IV. ELEMENT DU DOSSIER

- PV de la désignation du candidat par son organisation d'appartenance à l'issue d'une la réunion de l'organisation ;
- CV détaillé du candidat ;
- Photocopie de la pièce d'identité (carte d'électeur, passeport, permis de conduire).

#### V. MODALITES DE SOUMISSION

Les candidats intéressés doivent soumettre leur dossier de candidature comprenant les éléments sus-mentionnés.

**Format du fichier à envoyer :**

Nom de la zone de santé Nom du candidat Nom de l'organisation

Exemple : LISALA\_BADJOKO\_AJB

**Dépôt des candidatures :**

Par e-mail à [recrutement.cnrscmongala@gmail.com](mailto:recrutement.cnrscmongala@gmail.com)

En physique à la Coordination provinciale de la CNRSC, Avenue AERODROME N°3114.

**Contacts utiles :**

(+243) 81232222533

**NB :**

1. Seuls les dossiers complets respectant le format requis seront analysés.
2. Le personnel des ECZS et les prestataires des établissements de soins ne sont pas éligibles pour ce poste.

Fait à Kinshasa, le 19 mars 2025

**Pour la CNRSC :**

